

un autre projet est possible

collectif-cptg.org



L'Écho du Triangle du 14 mars 2018

Des légumes menacés d'expulsion par référé !

LIBÉRONS LES RADIS !
TOUTES ET TOUS CONTRE EUROPA-CITY



RASSEMBLEMENT
DIMANCHE 18 MARS À PARTIR DE 14H
Chemin de la justice à Gonesse 95500
avec gants, pots, outils de jardin et brouettes
Jardinons la ceinture verte de l'ÎLE DE FRANCE !

Suite à l'annulation de l'arrêté préfectoral de création de la ZAC Triangle de Gonesse, l'Établissement public foncier d'Ile-de-France (EPFIF), réagit en mauvais perdant.

Le CPTG a reçu par huissier de la part de l'EPFIF une sommation de quitter les lieux, à savoir la parcelle du Triangle de Gonesse, où plusieurs centaines de sauveteurs de terre sont venues planter, semer et manifester le 21 mai dernier.

L'EPFIF nous « fait sommation de procéder à la suppression, à vos frais, des plantations effectuées sans droit ni titre sur la parcelle et de façon générale de quitter les lieux de toutes personnes et de tous biens, et ce immédiatement et sans frais. »

L'EPFIF n'a jamais pris aucun soin de cette parcelle qui peut produire de quoi nourrir la population.

Contre les ennemis des terres, le CPTG appelle tout-e-s les sauveteurs de terre à venir sur le Triangle, chemin de la Justice à Gonesse, le DIMANCHE 18 MARS À 14H avec petites ou grandes pelles, gants, pots, outils de jardin, brouettes et teeshirts « Sauveteur de Terre ».

Pour s'y rendre :

- RER B Parc des expositions, puis sortie avenue des Nations, bus 20, arrêt le plus proche à Gonesse : Carrefour de la Fontaine Cypierre, ou train + vélo.
- ou dans Gonesse aller en haut de l'avenue du 12^{ème} Régiment de Cuirassiers, au giratoire aller tout droit, puis prendre à droite Chemin de la Justice.

Voir plan d'accès [ICI](#).

Pour retrouver NOTRE COMMUNIQUE de presse du 12 mars, voir [ICI](#)

Pour lire notre REVUE DE PRESSE du 12 au 14 mars, voir [ICI](#)

La terre ne nous appartient pas, nous l'héritons de nos ancêtres et nous l'empruntons à nos enfants.

L'ARRÊTÉ DU PRÉFET DU VAL-D'OISE DU 21 SEPTEMBRE 2016 AUTORISANT LA CRÉATION DE LA ZAC DU TRIANGLE DE GONESSE ANNULÉ PAR LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CERGY-PONTOISE

C'est une belle victoire. Merci à toutes celles et tous ceux qui l'ont rendue possible, particulièrement notre avocat, Me Étienne AMBROSELLI, et notre équipe d'avocats et de juristes bénévoles. Merci aussi aux centaines de donateurs qui nous permettent de faire face aux frais financiers inhérents à toutes les procédures juridiques.

Mais tant que les promoteurs de cette urbanisation des meilleures terres agricoles jouxtant Paris juste au sud de Roissy n'abandonneront pas la partie, nous devons poursuivre notre mobilisation. Ne lâchons rien et « à la fin c'est nous qu'on va gagner ! », comme dit le journal picard FAKIR.

Pour retrouver NOTRE COMMUNIQUE de presse du 7 mars, voir [ICI](#)

Pour lire notre REVUE DE PRESSE des 6 et 7 mars sur ce jugement, voir [ICI](#)

Pour découvrir le TEXTE INTÉGRAL du jugement, voir [ICI](#)

Pour plus d'explications, allez sur [la page d'accueil de notre site](#)

Une date à retenir : DIMANCHE 27 MAI 2018

GRAND RASSEMBLEMENT FESTIF

SUR LES TERRES AGRICOLES DU TRIANGLE DE GONESSE

Nous comptons sur la présence de tou-te-s nos ami-e-s

Suivez-nous sur notre site



et sur notre page Facebook

